



Kiwi

N°04
05/03/2020



Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FDGDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Kiwi N°X du JJ/MM/AA »*



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Kiwi

- **PSA** : des écoulements d'exsudat sont observés, les parcelles sont à surveiller attentivement.

- **Stades phénologiques**

Hayward : stade « bourgeon d'hiver » (BBCH 00) - « gonflement du bourgeon » (BBCH 01).

Variété à chair jaune : stade « bourre visible » (BBCH 07).

Actinidia arguta : stade « bourgeon d'hiver » (BBCH 00) - « gonflement du bourgeon » (BBCH 01).



« Bourgeon d'hiver »



« Gonflement du bourgeon »



« Bourre visible »

- **Pseudomonas syringae pv. Actinidiae (PSA)**

Quelques écoulements d'exsudat sont observés sur des pieds ayant présenté des symptômes l'année dernière. On ne note pas de progression des symptômes.

Evaluation du risque

Les conditions douces, humides et venteuses sont favorables à la bactérie, **les parcelles sont à surveiller attentivement.**

Les opérations de taille et d'attachage des cannes provoquent de nombreuses plaies qui rendent les risques de contaminations par la bactériose du kiwi possibles.

Mesures prophylactiques : afin de limiter les risques de contaminations, il faut éviter (dans la mesure du possible) de tailler par temps humide, veiller à désinfecter régulièrement le matériel de taille (trempage dans de l'alcool à 70°, alcool à brûler...), tailler en dernier les parcelles et les arbres contaminés et organiser les chantiers de taille afin de protéger rapidement les plaies occasionnées.



Écoulement d'exsudat rougeâtre
(Crédit Photo : E. Marchesan - FDGDON 47)

- **Cochenille blanche du mûrier**

La période hivernale est propice au repérage des foyers de cochenilles (Cf. BSV n°2 du 06/02/20).

Mesures prophylactiques : la prophylaxie passe par l'élimination et la destruction des branches les plus envahies. Un décapage mécanique à la lance et/ou par brossage des charpentières et des troncs atteints permet d'éliminer une partie des cochenilles.



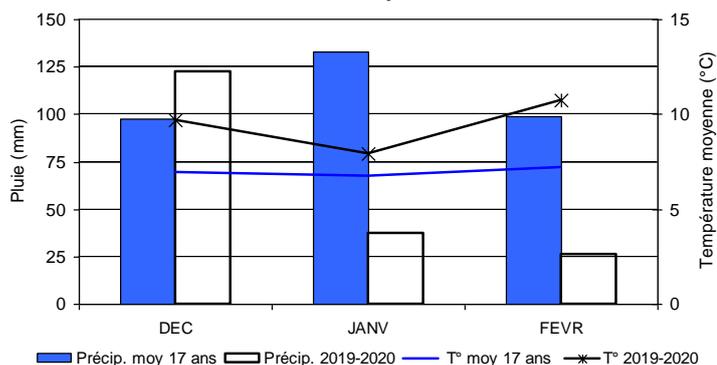
Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQP/2020-110 du 12/02/20 consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

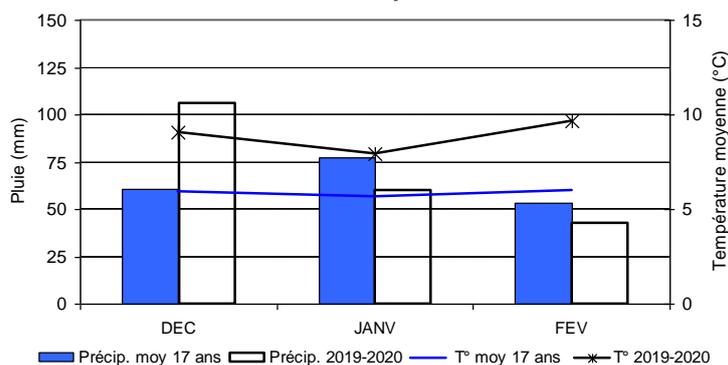
- **Point climatique hiver 2019-2020**

L'hiver météorologique (décembre à février) 2019-2020 a été particulièrement doux avec une température moyenne supérieure de 2,5 à 3°C par rapport à celle de ces 17 dernières années. La température moyenne mensuelle a été supérieure de 2,5 à 3°C aux normales en décembre, de 1 à 2,3°C en janvier et de 2,3 à 3,7°C en février (il s'agit du mois de février le plus chaud depuis 17 ans). Les précipitations ont été supérieures à la moyenne en décembre (+ 20 à + 60 mm selon les postes) et déficitaires en janvier et février (25 à 80 % des hauteurs de pluie habituelles selon les sites).

Données météo du poste d'Oeyreluy (40)
Hiver 2019-2020 et moyenne sur 17 ans



Données météo du poste de Sainte-Livrade-sur-Lot (47)
Hiver 2019-2020 et moyenne sur 17 ans



Les températures douces des 2 premières décades de février avec parfois des températures supérieures à 20°C ont été favorables à l'évolution des stades végétatifs notamment pour les espèces fruitières à noyau. Pour les stades phénologiques du kiwi, on ne note pas d'avance par rapport à 2019.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Kiwi sont les suivantes : Cadralbret, CDA 47, FDGDON 47, FDGDON 64, Garlanpy, Rouquette, SCAAP Kiwifruits de France, Vallée du Lot

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".